

INFORMATIONS POUR LES PARENTS - Croisière

NOUS CONTACTER

Coordonnées du siège :

Pour tout renseignement sur l'organisation des stages, les inscriptions, le transport, le règlement :

9 rue de la Véga, 75012 Paris

Tél **01.53.58.30.70**

Courriel inscription@jem.asso.fr

Site web Jeunesse-et-Marine.org

Contact : Pierre-Yves Bizieux

En cas d'urgence, contactez le siège.

LE RENDEZ-VOUS

- Si votre enfant voyage avec Jeunesse et Marine, le rendez-vous sera confirmé par courrier électronique au moins 1 mois avant le début du stage (heure et point de rencontre en gare Montparnasse).
- Sinon, les rendez-vous ont lieu à la gare SNCF de Vannes, sur le parvis devant l'entrée principale
 - Pour le début du stage : le dimanche entre 13h00 et 13h30
 - Pour la fin du stage : le samedi à 15h15Il ne nous est pas possible de prendre en charge votre enfant en-dehors de ces horaires et lieux de rendez-vous. Si un problème survenait, merci de contacter le directeur du centre.

Nous vous demandons dans tous les cas de bien vouloir nous renvoyer la **fiche de voyage** au siège à Paris.

AVANT DE PARTIR

Solde du stage

Le solde de règlement du stage devra nous parvenir au plus tard 1 mois avant le départ (chèque, virement, carte bancaire, chèques vacances ANCV ou espèces), à adresser au siège.

Documents importants et obligatoires à donner à votre enfant

- la **fiche sanitaire de liaison** qui doit être remplie avec le plus grand soin et signée des parents ou des tuteurs
- un **certificat médical** attestant de la non contre-indication à la pratique de la voile
- une **copie du carnet de vaccination**
- la **carte d'identité**
- le **certificat de natation** : attestation de réussite au « Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils collectifs de mineurs » ou l'attestation scolaire « savoir-nager ».
- Uniquement pour les Atlantique 2 : **autorisation de sortie du territoire (+ copie CNI du parent signataire)**

Merci de mettre l'ensemble de ces documents dans une enveloppe A5, marquée au nom/prénom de l'enfant, et de la placer dans son bagage. Ils lui seront demandés sur place.

SUR PLACE

L'argent de poche

C'est au libre choix de chacun, sachant que l'achat de la nourriture pour les repas est couvert par les caisses de bord demandées pour les croisières. 20 à 30 euros sont sans doute suffisants pour la plupart des enfants.

Téléphone portable

Lors de son stage, si votre enfant possède un téléphone portable, nous lui demanderons de l'éteindre dans la journée, pour ne l'allumer que sur un créneau horaire limité en soirée, en fonction des consignes données par le moniteur encadrant. Ceci permet d'éviter que l'eau de mer n'abîme le téléphone. Enfin, il y a très peu de prises disponibles à bord pour recharger les appareils électroniques.

Matériel mis à disposition

Jeunesse et Marine met à disposition le matériel de sécurité personnel nécessaire à l'activité nautique (gilet de sauvetage adapté au poids).